

A l'attention des utilisateurs de la Station Scientifique Du Pic du Midi

Demande de Mission

Toute demande de mission doit être accompagnée :

- D'une « **fiche de Renseignements à fournir avant la mission** », *jointe*
- D'une « **fiche de demande d'hébergement** » le cas échéant, *jointe*

Accès à l'Observatoire du Pic du Midi

Rejoindre la Station de ski de La Mongie, au départ de Bagnères de Bigorre par la D 935 puis la D 918 (30mn par route sèche). Prévoir des équipements spéciaux en hiver.

Arriver au centre de la Station au départ du téléphérique du Pic du Midi après avoir garé son véhicule sur un des parkings public. En période hivernale se renseigner obligatoirement sur l'emplacement du parking de nuit pour garer son véhicule (voir plan joint).

Se présenter au téléphérique muni d'un laissez passer soit reçu par courrier électronique soit par courrier soit déjà adressé au cabinier sur site du téléphérique.

Se renseigner sur les horaires et les jours de montée auprès du Service Mission de l'OMP

Stéphanie BAYLAC T :05 62 56 60 03 ou baylac@obs-mip.fr

Eugène CAZENAVE T:05 62 56 60 22 ou cazenave@obs-mip.fr

Si blocage dû à de mauvaises conditions météo possibilité d'être hébergé en hôtel sur la station.

Si problème de retard pour rejoindre le téléphérique du Pic du Midi veuillez avertir les Techniciens de la Plateforme scientifique au 06 19 70 01 50.

Sur le site du Pic du Midi

A votre arrivée veuillez contacter un technicien de la Plateforme scientifique

T : 06 19 70 01 50 ou le faire joindre par radio par le cabinier du téléphérique.

Il viendra vous chercher et vous accompagnera sur votre lieu de mission et à votre chambre le cas échéant.

Toute intervention ou démarche doit **obligatoirement** se faire en accord avec les Techniciens de la Plateforme de l'Observatoire Scientifique ou en accord avec le Directeur Technique : Jean Marc ABBADIE (T : 06 08 60 14 25).

Facturation

- **Hébergement** : une facture vous sera adressée par l'Agent Comptable de l'Université Paul Sabatier.
- **Restauration** : à votre arrivée contacter la Société de Restauration pour les modalités de règlement des repas.